

Département du Bas-Rhin	REPUBLIQUE FRANCAISE	2020-24
Arrondissement de Haguenau	<b>Commune de FORT-LOUIS</b>	
Nombre de conseillers en fonction : 10	DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	

## SEANCE du 24 AOÛT 2020

*Le vingt-quatre août deux mille vingt à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle Oscar Heisserer en respectant les gestes barrières, sous la présidence de M. COUSANDIER Daniel, Maire, pour une séance ordinaire à la suite de la convocation adressée par le Maire le 18/08/2020*

Présents : COUSANDIER Daniel, LE MEVEL Clément, WOLFF Rémy, HUBER Christelle, AMANN-GEYER Frédéric, ANDLAUER Armand, CAMOLLI Brigitte, COUSANTIEN Astrid, KNOERY Christophe, MEIER Lionel

### **MODIFICATION DUREE HEBDOMADAIRE -POSTE D'ANIMATEUR-**

Le Maire donne lecture de la délibération du 16/06/2014 concernant la création d'un poste d'animatrice.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- La modification de la durée hebdomadaire de 16 à 25h de l'emploi d'animatrice non-titulaire à temps non complet qui aura pour fonction l'animation périscolaire, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020.

La rémunération se fera sur la base de la grille indiciaire de la fonction publique territoriale grade d'animateur échelon 1 indice majoré 343.

Le Conseil Municipal CHARGE le Maire de signer tous les documents s'y rapportant.

Pour copie conforme au registre signé par tous les conseillers présents  
Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture le 25 août 2020

Le Maire,  
COUSANDIER Daniel



Département du Bas-Rhin	REPUBLIQUE FRANCAISE	2020-23
Arrondissement de Haguenau	<b>Commune de FORT-LOUIS</b>	
Nombre de conseillers en fonction : 10	DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	

### SEANCE du 24 AOÛT 2020

*Le vingt-quatre août deux mille vingt à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle Oscar Heisserer en respectant les gestes barrières, sous la présidence de M. COUSANDIER Daniel, Maire, pour une séance ordinaire à la suite de la convocation adressée par le Maire le 18/08/2020*

**Présents :** COUSANDIER Daniel, LE MEVEL Clément, WOLFF Rémy, HUBER Christelle, AMANN-GEYER Frédéric, ANDLAUER Armand, CAMOLLI Brigitte, COUSANTIEN Astrid, KNOERY Christophe, MEIER Lionel

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- la création d'un emploi social territorial non-titulaire à temps non complet qui aura pour fonction l'accompagnement du bus scolaire, à raison de 12h hebdomadaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020.

La rémunération se fera sur la base de la grille indiciaire de la fonction publique territoriale grade d'animateur échelon 1 indice majoré 343

Le Conseil Municipal CHARGE le Maire de signer tous les documents s'y rapportant.

Pour copie conforme au registre signé par tous les conseillers présents  
Certifie exécutoire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture le 25 août 2020

Le Maire,  
COUSANDIER Daniel

